

des Princes &c. Juillet 1764. 23

Pauvres , n'auront point lieu pour ceux de la Ville de Nancy , attendu que les Hôpitaux & Maisons de Charité sont fondés & dotés pour leur en fournir.

Et pour que la présente Délibération soit renduë notoire & publique , & que personne ne puisse l'ignorer , les Souffignés sont convenus de demander la permission de la faire imprimer & afficher , à leurs fraix , dans les Carrefours de cette Ville & par-tout où besoin fera.

Fait à Nancy , en assemblée , les an & jour ci-dessus.

*Signés , J. PIERSON , Doyen. A. HUMBERT ,
premier Juré. BEAULIEU , second Juré. WIL-
LEMET & DEVILLERS.*

A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus confi-
dérable en P O L O G N E & dans
le N O R D , depuis le mois dernier.*

POLOGNE. Toute l'Europe a les yeux sur ce Royaume. Les affaires pour y élire un Roi étant toujours des plus scabreuses , on étoit fort en doute si la Diette de Convocation s'ouvriroit au 7. de Mai , jour qui en étoit fixé , tant le tumulte le faisoit entrevoir ; mais enfin l'ouverture s'en est faite sans trouble , quoique la plûpart des Sénateurs & des Nonces eussent à leur suite nombre de domestiques & de soldats armés. Des détachemens de Cosaques furent postés le matin aux coins des grandes rues & quelques troupes Polonoises en face & dans l'intérieur du Château où cette Diette alloit s'ou-
vuir.

*Ouverture
de la Diette
de Convoca-
tion.*